Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 20 SEPTEMBRE 1888.

Société de St-Maurice.

Ce nom est celui d'une association, formée pour le bien et fonctionnant dans le bien depuis quinze ans. Fondée sur la base de la mutualité elle a vaincu, en vaut de nombreux bienfaits à ses membres, mais cette douce mission, toute de cœur, toute chrétienne, ne lui suffit pas encore. Que s'il se présente quelque bonne œuvre à accomplir, elle sait prendre une généreuse initiative : que si l'occasion s'offre de concourir au secours d'une intéressante misère quelconque, elle s'en souvient, elle agit.

La Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice est une institution essentiellement franco-louisianaise; vous n'auriez qu'à lire les noms de son rôle pour vous en convaincre. Ces noms sont ici connus de tous : presque tous sont ceux de familles originaires de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans ou de familles qui ont fait souche en ce pays, devenu leur pays d'adoption.

Ils marchent dans leur voie bien tracée, sans bruit, sans étalage, mais en ayant pour guides sûrs la charité et l'amour les uns des autres. Nulle organisation ne se distingue, mieux que celle là, par l'ordre, par l'harmonie, par cette entente cordiale qui constitue la force et l'unité d'action.

Aussi est elle en pleine prospérité, et voit elle son cercle s'élargir graduellement, continuellement ; et afin que ses excellentes conditions de succès se perpétuent, elle sait, chaque année, se choisir des chefs, un conseil de direction probes et compétents.

Le plaisir a ses heures. Il est bon, il est juste, il est utile que, de temps à autre, on se repose des travaux graves, austères souvent ; il convient que périodiquement on se réunisse pour une fête, d'elle-ci aide à mieux à se connaître, à se consolider en masse, à prêter une vie nouvelle aux sentiments de confraternité. Ce n'est point là sacrifier aux faux dieux : St Maurice lui même approuverait ces saines orgies, s'y mêlerait, s'il vivait encore sur notre sphère.

Donc une fois l'an ses adeptes font leurs réjouissances, et, fidèles à ce programme, ils célébraient, le dimanche 23 septembre, leur quinzième anniversaire.

Les choses seront bien faites, n'en doutez point : de cela tout le passé nous est un garant certain.

Pour bien de cette célébration on a choisi l'Ecole McDonogh No 19, située au coin des rues Tricou et Delaronde, troisième district, près des Casernes des Etats-Unis.

Il y aura, supposons nous, parade et discours, mais ce que nous savons c'est qu'un banquet sera servi et que la fête se terminera par une soirée dansante, à laquelle on sera admis, moyennant le modique prix de 50 cents. Nous parlons ici, bien entendu, de l'élément masculin ; quant aux dames, aux jeunes filles, elles y seront reçues sur invitations et celles qui désireront en obtenir, voudront bien s'adresser aux membres du Comité, dont voici les noms : MM. Pelroux, président ; Sebastien Roy, président ex officio ; J. M Pouyo, A. Sauboin, F. A. Miller, Ant. Danflous, Joseph Maunus, Geo. Levasseur, Guillaume Boges, Jean Peyregne, Jules de la Wevre, Alex. Grille.

L'Union Italienne de Garibaldi.

Nous rappelons à nos lecteurs que la colonie italienne, représentée par l'Union Italienne de Garibaldi, donne aujourd'hui, en commémoration du 20 septembre — une grande date pour l'Italie actuelle — un festival de jour et de nuit, qui aura lieu à Metairie-Ridge. Il aura pique-nique, Concert Promenade, feu d'artifice et bal.

Après avoir paradé par diverses rues, la Société et ses invités partiront pour le lac. A trois heures et demie, ce départ sera annoncé par une salve de 21 coups de canon.

Théâtre Faranta.

Les matinées seront inaugurées aujourd'hui au théâtre Faranta par la troupe des frères Westo, et la pièce *Way of the World*, qui sera répétée ce soir. L'ouvrage est fort intéressant et joué d'une façon qui, depuis samedi, lui vaut un succès croissant.

Les Augustines Hospitalières de Paris.

Nous lisons dans la *Liberté* du 1er septembre :

Malgré les protestations de M. le docteur Desprès, conseiller municipal et médecin des hopitaux, malgré les regrets exprimés par les principaux intéressés,—les pauvres malades, la lamentation s'est poursuivie, on le sait, impitoyablement depuis sept ans. Saint-Louis et l'Hôtel Dieu n'avaient pas été touchés ; les sœurs Augustines hospitalières qui desservent ces deux hôpitaux, suppléant quelques-unes des leurs dans la congrégation, y avaient été spécialement appelées. L'Hôtel-Dieu et leur maison mère, une chaire spéciale le leur confirmait, depuis douze cents ans la congrégation y avait été, la Révolution même a respecté ces saintes filles. Aujourd'hui il en est autrement. Aussi que nous l'avons dit, hier, le Saint Louis et l'Hôtel Dieu seront fermés. Le conseil de l'Assistance publique s'est incliné devant la volonté du conseil municipal. Et cependant il y aura un procès qui soulèvera des questions juridiques de la plus haute gravité. Il faut espérer qu'il sera jugé impartialement.

Il serait impossible de rappeler, même sommairement, les immenses services rendus par les Augustines hospitalières. Toutes ont mérité et montrent d'être inscrites à un tableau d'honneur spécial. Personne n'a oublié leur courage, aux épidémies cholériques, et leur dévouement pour les blessés touchés sur les barricades. Cela devrait être cependant une bonne note aux yeux de nos édiles !

Avant la mi-de l'année, il leur faudra chercher un asile. Heureusement, cet asile est en voie de formation, et leur future maison s'appelle l'Hôpital Notre-Dame de Bon-Secours. Il est l'œuvre de l'abbé Caron, curé de Saint Pierre de Montrouge, décédé le 5 avril 1887, et qui a laissé les meilleurs souvenirs. Ne calculant rien quand il s'agissait de faire le bien, il avait acquis un immense terrain rue des Plantes, 66, pour y édifier un asile de vieillards. Le jour où il vit que l'on commençait à chasser les sœurs des hôpitaux, il eut l'idée de joindre à l'asile quelques salles où des malades pourraient être soignés et servis par des sœurs. Il fit interrompre la construction de l'asile et fit élever un pavillon qui sert d'hôpital.

L'excellent abbé mourut sur ces entrefaites, léguant à l'archevêque de Paris ses malades, ses vieillards, ses constructions achevées ou ébauchées, et trois cent mille francs de mémoires à payer aux entrepreneurs. Mgr Richard a fait appel à ses paroissiens. Mlle d'Haussonville s'est consacrée aussi à cette œuvre. Mais la tâche est loin d'être achevée, puisqu'il s'agit non seulement de payer les dettes du curé de Montrouge, mais encore de recevoir les Augustines. Il faut agrandir et étendre la maison de la rue des Plantes, qui n'offre encore qu'un embryon d'hôpital.

Voici d'ailleurs des détails sur l'état actuel de l'établissement :

Le terrain sur lequel s'élève l'hôpital de Notre-Dame de Bon-secours présente sur la rue une façade de soixante mètres environ. Un premier pavillon, large de quarante mètres, haut d'un étage seulement, s'élève d'abord en retrait de quatre mètres sur l'alignement de la rue. Le style en est simple, assez coupé ; la disposition intérieure est des plus heureuses. Tout auteur d'un ample vestibule, vous la loge du concierge, le parloir, les bureaux, le cabinet de la Mère supérieure. A droite et à gauche deux salles de vingt lits pour les malades ; les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Inutile sans doute d'ajouter que ces quarante lits sont tous occupés ; les présentes ne sont pas les malades qui manquent.

En arrière de ce pavillon, vous ne trouvez que des terrains vagues, des maçonneries interrompues, au delà desquels se dresse un autre bâtiment d'aspect presque monumental, bien qu'inachevé ainsi. On y accède par un long corridor en pallisades, antiques qui traverse les constructions ébauchées. Ceci n'est plus un hôpital, c'est un asile de vieillards. Les dortoirs s'étendent sur deux étages à droite et à gauche d'une grande chapelle, avec laquelle ils communiquent par de larges baies. Au rez de chaussée sont les cuisines, la pharmacie, les préaux, etc. Le terrain qui s'étend tout autour attend des plantations on d'autres constructions.

Il faut donc qu'un élan de charité vienne au secours des Augustines Hospitalières.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1888
—Indications pour la Louisiane : Beau temps excepté pluies locales sur la côte, température stationnaire, vents du sud-est.

Température du 19 septembre 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	73	22
Midi	83	27
3 P. M.	83	27
6 P. M.	80	26

LA TEMPERATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum

19 septembre 1888.

	Degrés Fahrenheit.
Atlanta	72
Pensacola	86
Mobile	82
Montgomery	84
Vicksburg	90
Nouvelle Orléans	85
Shreveport	88
Fort Smith	70
Little Rock	88
Galveston	76
Rio Grande	86
Corpus Christi	84
San Antonio	88
Brownsville	88
Chattanooga	72
Memphis	86
Nashville	80
Louisville	80
Pikeville	80
Fort Sill	92
Fort Elliot	92
Fort Davis	84
Fort Eads	84

MARIAGES NAISSANCES ET DECES

inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Tedmann à Mlle Louisa Hessler.
Florian Charles Zachiarie à Mlle Annie Tranchant.
Robert James Denham à Mme Veuve Mary Ellen O'Brien.
Lawrence Lardy à Mlle Emma Aikens.
Emmell Winston à Mlle Mary Louisa Café.
John McGann à Mlle Bernadine Harbor.
George H. Fisher à Mlle Fannie L. Ripley.
Joseph Allen à Mlle Amanda Hansberry.
Emile Massicot à Mlle Victoria C. Prats.
John C. Sullivan à Mlle Mary Mirabin.
W. H. McCulloch à Mlle Julia S. Hogan.

Naissances.

Mme Louis Durac, un garçon.
Mme Christian Bauer, un garçon.
Mme Jean Louis Lamille, une fille.
Mme Raoul Fourres, un garçon.
Mme Mary Sturmer, un garçon.
Mme Gabriel N. Zeringue, une fille.
Mme John F. Barker, un garçon.
Mme Victor Vezzey, un garçon.

Décès.

Louis J. Dupont, 50 ans, rue Espagne, près Marais.
Mme Catherine Bauer, 35 ans, Hôtel Dieu.
Pierre Gaillard, 22 ans, encaisseur à une brasserie, Hôtel Dieu.
Mme Cécile Fabre de Lecoste, 80 ans, 87 rue Dauphine.
Edward Steven, 19 jours, 117 rue Clouet.
Mme Marie Gaudin, 50 ans, encaisseur Presse et Utopiste.
Mlle Alice Dit, 26 ans, 50 rue St Thomas.
Mme Marie Jackson, 42 ans, 547 rue Valentine.
Lawrence F. Reggio, 17 ans, 130 rue Constantinople.
Charles Delmonique, 4 ans, encaisseur Lafayette et Jourdan.
Mme Auguste Lacoy, 41 ans, 107 rue Annunciation.
John Quirk, 25 ans, encaisseur Willow et Saulet.
Joseph J. Hessler, 28 ans, 1443 1/2 rue Sud-Liberté.
Mme Sullivan, 77 ans, Morgan.
Herbert Sullivan, 3 mois, 127 rue Conti.

Diphthérie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Hamden Green à Jacob Prince, deux terrains dans l'Hôtel borné par les rues Barrotte, Dryades, Clio et Erato, $6850.
John Fisher à Joseph Apken, deux terrains bornés par les rues Léontine, l'Avenue Peters, les rues Perrier et Pluquemine, $250.
Louis M. Hamilton à Victor Petit, un terrain sur la rive gauche du Bayou St. Jean, dans le 2me District, $1500.
Catherine Gallas au Homestead Loan & Building Co., deux terrains bornés par les rues Magazine, Constance, Dufossat et Delacroix, $800.
Mme Hilda Eschert à Wm. Hadislaw L. Jurgens cie, deux terrains bornés par les rues Commune, Galvez, Johnson et Gravier, $2714 22.
Charles Caffin à Louis Davis, deux terrains bornés par la rue Flood, l'Avenue Camille, les rues Royale et Dauphine, $200.

Cour de Circuit.—Scharff Bernhauner & Co. de St. Louis contre D. Stein & Co. pour $4 057 17.

Cour civile.—La succession Annie Fronet, Ave W. A. Cornell, est ouverte.

W. G. Wheeler à Cons. Aug. Cook, $1 000.

Inventaire de la succession Thos J. Russell $98 010 00.

F. A. Vogt contre F. E. Camors & Co. pour obtenir une injonction l'empêchant de vendre certaine tarine saisie en vertu d'un jugement rendu dans le procès J. B Camors contre F. A. Vogt.

Cour criminelle.—Section A—La demande d'une nouvelle audition de cause, faite en faveur de Richard Smith a été rejetée.

Le juge Marr a réprimandé hier plusieurs personnes qui étaient à comparaître devant le grand jury s'y étaient négligées.

Le jugement a été rendu, le matin en rentrant, au jeune Mary Jackson, qui a été trouvé coupable de vol, et condamné à deux ans de prison.

Le jury a accepté pour cette fois leurs excuses, mais il en a déclaré que tout citoyen devait respecter la volonté du grand jury, qui est une branche de la cour, et que, désormais, tout citoyen qui se refusera à comparaître serait mis à l'amende, à moins qu'il ne puisse fournir de excuse valable.

Vol au chloroforme.—Les vols au chloroforme, si fréquents ces temps derniers à New York, semblent avoir perdu leur faveur auprès des malfaiteurs de cette ville et il n'en est maintenant plus question, mais ce système déjà démodé dans le Nord va sans doute être repris par les malfaiteurs de la Nlle-Orléans qui en ont fait une première application dans la nuit de lundi à mardi.

Un faisceur du sergent Wm Clifton, qui était à son service en s'est introduit chez eu, rue Urquhart, entre Marigny et Mandeville, sa femme s'est réveillée au bruit fait par les voleurs et a aperçu dans l'entrebâillement d'une porte les figures masquées de deux individus qui sont fait irruption dans l'appartement, l'ont renversée à terre en lui appliquant sous le nez un chiffon humide imbibé de chloroforme.

Tandis que celui-ci produisait son effet, les voleurs ont mis la maison sens dessus dessous et sont partis en emportant entre autres objets un portefeuille contenant $18 50.

Le sergent a retrouvé, le matin en rentrant, sa femme encore sous l'effet du chloroforme. Les enfants n'ont pas été réveillés et il ne leur a été fait aucun mal.

Le "E. B. Ward Jr."—M. S. Otero, propriétaire du *E. B. Ward Jr.*, qui fait la traversée entre la côte du Honduras et la Nouvelle-Orléans, est fort inquiet au sujet de ce navire qui devait être arrivé depuis quelques jours. Le bateau a été réparé avant son départ et est évalué $30,000. Il est coté $108,400. Son chargement consistait à son départ de Truxillo, en 8,600 régimes de bananes, 10,000 plantains, 1,200 noix de coco, 16,000 oranges et $4,000 en or monnayé.

Lettres du Coroner.—Relativement aux corps de personnes décédées dans une paroisse autre que la paroisse d'Orléans ou un Etat autre que la Louisiane et apportés néanmoins en ville ou dans les limites de l'Etat, le coroner, Dr Lemonnier, qui a jusqu'ici protesté énergiquement contre de semblables mesures, vient d'écrire au gouverneur Seay, de l'Alabama, et au gouverneur Nicholls, au sujet du corps de Wm E. Perry, assassiné dans un train du Louisville-Nashville, non loin de la station Carney, dans l'Alabama, et dont les restes ont été néanmoins amenés à la Nouvelle-Orléans sans avoir été vus par les autorités médicales de l'Alabama.

Voici la teneur de ces deux lettres :

Nlle-Orléans, 17 septembre 1888.

A Son Excellence le gouv. Seay, gouverneur de l'Alabama.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que samedi dernier, 15 septembre, entre 9 et 10 heures du soir, un nommé Wm E. Perry a été assassiné dans un train sur la ligne du Louisville-Nashville, non loin de la station Carney. Son corps a été retiré du wagon à Flomaton, et, fait étrange, quoique l'accusé, un certain Chas. Kennedy, agent de chemins de fer de Mobile, ait été arrêté, enfermé à Brewton et accusé du meurtre du dit Perry, le corps de ce dernier a été amené en ville sans avoir été examiné par les autorités légales de votre Etat pour déterminer la cause de sa mort.

L'autopsie du corps, pratiquée conformément aux lois de notre Etat, en présence de cinq citoyens, a révélé que le dit K. Wm E. Perry avait succombé à une blessure qui lui a été infligée dans la région de l'abdomen, d'un coup de revolver, et que la mort a été le résultat de l'hémorragie produite par cette blessure. La balle (cal. 38) trouvée dans la plaie est en ma possession.

Vos lois, à l'article "Coroner", sont si précises et si claires que je m'étonne qu'une semblable erreur ait pu être commise.

Mon respect pour votre Etat m'oblige à vous informer de ce fait qui à mon avis est grave.

Avec la haute considération que j'ai pour votre Excellence, j'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.

Y. R. Le Monnier, M. D.,
Coroner de la paroisse d'Orléans.

Nlle-Orléans, 17 Septembre 1888.

A Son Excellence, Francis T. Nicholls, Gouverneur de la Louisiane.

Excellence,

J'ai le pénible devoir de vous informer qu'un de nos citoyens, M. E. Perry, a été assassiné dans l'Alabama et que l'on a permis que son corps fut ramené ici avant que les formalités légales aient été accomplies par les autorités de l'Etat de l'Alabama pour s'assurer de la cause de sa mort.

Les faits, comme j'ai pu en acquérir la certitude, prouvent que le dit Wm Perry était au nombre des voyageurs qu'emportait le train du Louisville Nashville, Samedi dernier, à destination de Cincinnati. A la station Carney, ou à l'approche de cette station, au delà de Mobile, dans l'Alabama, il a reçu d'un nommé Chas. Kennedy, une balle dans l'abdomen.

A Brewton, le dit Kennedy a été incarcéré et accusé du meurtre. A Flamaton, le corps de Wm Perry a été enlevé du train et deux heures plus tard, transféré dans un train de retour sans qu'aucune mesure ait été prise pour s'assurer de la cause de sa mort, ni qu'aucun document légal accompagnât le corps qui est arrivé ici le lendemain matin.

A son arrivée j'ai été averti, j'ai réuni un jury et fait l'autopsie conformément à la sect. 656, Stat. Rév. de 1870. J'ai découvert que la mort était le résultat d'une blessure dans l'abdomen, laquelle provenait d'une arme à feu et avait provoqué une hémorrhagie interne d'où était résulté la mort.

Je crains que ce soit peine perdue et que le coupable ne soit pas puni de son crime, car je ne suis pas un officier de l'Etat de l'Alabama.

C'est la première fois qu'un meurtre est connu dans un Etat et que sans formalités légales le corps (*corps du délit*) est emporté dans un autre Etat. Il n'est pas douteux, d'*après la loi*, que tous ceux qui ont donné ou obéi à la permission de transférer ce corps et ceux qui l'ont transféré en ville deviennent par ce fait *complices du meurtre*.

J'ai écrit au gouverneur de l'Alabama, l'informant brièvement qu'un homme avait été assassiné dans son Etat et que son corps avait été amené dans le notre sans que les formalités légales aient été remplies. Je ne pouvais en dire davantage.

Je regrette infiniment, Excellence, que notre Honorable Assemblée Législative n'ait pas pris en considération mon rapport dans lequel je dénonçais les lois relatives au coroner comme défectueuses et demandant une entière révision.

J'appelais son attention sur l'introduction des corps d'étrangers dans notre paroisse et notre Etat, et déclarais que la création d'une loi particulière était nécessaire pour réprimer ce abus.

Dernièrement c'était une autre compagnie de chemin de fer amenant le corps d'une femme *inintégrée*. Si la loi rédigée pour défendre l'introduction des corps dans notre Etat avait été *telle* et non *rédigée à un traitement* lecture, le corps de M. Wm E. Perry n'aurait pas été ramené aussi hâtivement en ville et le coupable aurait pu être jugé régulièrement et puni.

Mon désir, général, de remplir mes devoirs et de faire accorder à mes concitoyens, en ma qualité de coroner de cette paroisse, la protection légale à laquelle ils ont droit sont les motifs qui m'ont décidé à m'adresser à vous en cette circonstance avec l'espoir que ma démarche aurait mon résultat pour le bien à venir de notre communauté.

Mes meilleurs souhaits pour le succès de Votre Excellence, votre obéissant serviteur.

Y. R. Le Monnier, M. D.,
Coroner de la paroisse d'Orléans.

Mort—M. John E. E. Quirk, qui, le 18 juillet, dans un moment d'ivresse avait blessé sa femme au poignet en voulant la tuer et s'était ensuite logé une balle dans la poitrine, a succombé, mardi, à sa blessure.

Erreur—Hier matin, tandis que le maître payeur du Louisville Nashville, soldait les appointements des employés, un individu qui a été arrêté quelques heures après, dans la dépouilla au nommé Pierre-frein nommé Lynch et a touché à sa place une somme de $36 avec laquelle il s'est esquivé. Ces un nommé J. D Hunecourt. Il a été arrêté et renvoyé en prison faute d'avoir pu fournir $500 de caution.

Température et récoltes.—Bulletin pour la semaine finissant au 15 septembre :

Température.—La semaine a été plus froide que d'ordinaire à pareille époque dans les districts Est des Montagnes Rocheuses, excepté le Kansas, le Nebraska et le Colorado où elle a été plus chaude.

Dans les Etats du Sud et le long de la côte de l'Atlantique, la température n'a pas différé de la moyenne normale, à plus de 1 degré tandis que dans le Nord-ouest et la région du mais s'étendant du Missouri à l'Ohio elle est restée de 3 à 5 degrés au-dessous de la moyenne.

Pluie.—La moyenne a été dépassée sur la côte de l'Atlantique dans la Floride, la Georgie, le Massachussetts où la pluie continue à tomber. Les récentes pluies vont causer le débordement des rivières dans la Georgie l'Alabama, la Caroline du Sud.

Légères pluies pendant la semaine dans la partie ouest de la région du coton, au Mississipi ou Texas, et dans les vallées centrales ainsi que dans la région du coton, Kentucky et Tennessee. Le moyenne a été de beaucoup dépassée dans le sud des Etats du Golfe. Le manque de pluie signalé sur la côte sud de l'Atlantique a été compensé par une saison pluvieuse qui excède de 80 op la moyenne normale.

Remarques générales.—Les rapports de la région du maïs, y compris l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa, le Missouri et le Nebraska indiquent que la température de la semaine a été particulièrement favorable et que la récolte du maïs qui est abondante est généralement assurée et à l'abri de la gelée.

Les gelées qui ont eu lieu pendant la semaine à la frontière nord de l'Iowa, dans le Wisconsin, le Minnesota, le Michigan ont endommagé les récoltes.

Dans la portion Ouest de la région du coton, y compris l'Alabama, Mississippi Tennessee, Arkansas, Louisiane et Texas, la température favorable de la semaine a fait grand bien aux jeunes récoltes ; la cueillette du coton avance dans tous ces Etats. Dans les Carolines toutes les récoltes ont été endommagées par les pluies et les inondations.

La température a été cette semaine très favorable au tabac dans le Kentucky et le Tennessee.

Dans la Nouvelle-Angleterre et les Etats du Centre, sur la côte de l'Atlantique, le temps a été contraire à la maturité des récoltes et les travaux des champs ont été retardés.

Paragraphes—En ce qui concerne les allégations du juge Marr au sujet des taverne de la rue Franklin, le sergent Collin qui a chargé de ce precinct déclare formellement que la loi du dimanche n'est jamais violée dans le quartier et que l'on y joue c'est à son insu car il ne permettrait pas une semblable violation.

Quelques établissements restent ouverts le dimanche. Mais on n'y vend que des gateaux ou du soda.

—Mardi soir, au coin des rues Erato et Howard, un chien a fait partir, en passant, une cartouche de revolver placée sur les rails.

—Hier matin, l'agent Johnson, voyant une dame dans un buggy sur le point de traverser la rue St-Charles au moment où deux locomotives venaient en sens inverse, a voulu s'opposer à cette imprudence, mais la dame a fouetté son cheval et peu s'en est fallu qu'elle ne payât de sa vie son imprudence.

—Mardi soir, à 11 heures, un inconnu a pénétré dans l'écurie de Gibbons, rue des Remparts No 352, et a mis le feu à une balle de foin. Les flammes ont été découvertes à temps et éteintes.

Un des anciens compagnons de fêtes nocturnes d'un vaudeville est fait "gentleman farmer" s'inquiétait de son sort :

—Vous devez bien vous ennuyer à la campagne ?

—Moi, pas le moins du monde !

—Enfin, que faites-vous toute la journée ?

—Eh bien ! tous les ans je fais semer du blé, de l'avoine.

—Et puis ?

—Et puis je prends une chaise, je m'assois et je les regarde pousser !

A la Sorbonne.

L'examinateur demande à l'élève de lui démontrer un certain théorème de géométrie.

L'élève reste coi.

—Voyons, jeune homme, ne vous troublez pas.... allons, je vais vous aider un peu. Supposons-nous.... Pour faire la démonstration de ce théorème, on suppose le problème resolu.... Supposons donc le problème résolu, et....

Le candidat, très naturellement :

—Et n'en parlons plus.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Officier allemand accusé d'espionnage.

Paris, 19 sept—L'enquête relative à l'arrestation de Hohenberg, officier allemand en retraite, qui a été arrêté à Nice, est terminée. Il est accusé d'être un espion. Le prisonnier a été renvoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Cadavre d'un gendarme allemand trouvé.

Paris, 19 septembre—Le corps d'un gendarme allemand a été trouvé sur le territoire français ; il avait une balle dans la tête

On croit qu'il s'est suicidé. Une enquête a été instituée.

Rente française.

Paris, 19 septembre—Le trois pour cent est coté à 83 francs 60 centimes.

Grévistes.

Londres, 19 septembre.—Les filateurs de coton à Bolton, qui s'étaient mis en grève, ont repris le travail et accepté les conditions des propriétaires.

Le fonds Parnell.

Londres, 19 septembre.—Les souscriptions au fonds destiné à payer les dépenses de M. Parnell dans son procès contre le *Times*, s'élèvent maintenant à trois mille livres sterling.

Le procès du London Times et M. Parnell.

Londres, 19 septembre—On rapporte qu'outre l'avocat général Webster, M. Henry James a été engagé par le *London Times* pour défendre celui-ci devant la commission d'enquête Parnell.

Mgr Persico.

Londres, 19 septembre—Le correspondant du journal *Chronicle* à Rome écrit, que Mgr Persico a annoncé au Vatican que les évêques irlandais ont réussi à calmer quelque peu l'irritation nationale.

Le Daily News et la question cannadienne.

Londres, 19 sept—Le *Daily News* fait des commentaires sur la dépêche suivant laquelle la résolution présentée au Congrès par le sénateur Sherman relativement au port libre, a été adoptée : il exprime l'espoir que les relations cordiales entre les deux pays seront tôt ou tard rétablies, pour leur bien à tous deux.

Quant au projet d'annexion, il ajoute : Bien que la question soit agitée à Québec et qu'au Sénat des Etats-Unis on en soit occupé, c'est une éventualité dont la possibilité est encore très éloignée pour qu'on puisse en faire l'objet d'une sérieuse discussion.

Nouvelles du Congo.

Londres, 19 septembre—Une lettre d'un officier attaché à l'Etat du Congo, en date du 26 juillet, fait un pitoyable tableau des affaires à Kambina. La moitié des hommes, dit la lettre, sont morts de maladie ou de faim. Ceux qui font partie de l'expédition du major Bartelot sont trop faibles, trop usés par la maladie, pour pouvoir faire face aux obstacles qu'ils rencontrent devant eux.

On se plaint beaucoup de la rudesse de la sévérité de Bartelot, du peu de égards qu'il montrait pour les ordres de Stanley.

Il était en désaccord avec presque tous les officiers et plusieurs avaient fait comprendre qu'ils avaient l'intention de se séparer de lui.

Tippo Tib est si mécontent de lui qu'il regrette de lui avoir amené des hommes.

Bartelott pense que Stanley est encore. Je ne serais pas étonné que les hommes de Tippoo Tib, qui n'est pas fait de bois, fassent cause commune avec cette entreprise, ne nous revinssent dans quelques mois, pour nous annoncer que tous les blancs ont été assassinés.

Incendie.

Londres, 19 sept.—Une dépêche de Brisbane, Queensland, annonce : Deux entrepôts Browns & Barkers sur la rue Eagle ont été détruits aujourd'hui par un incendie. La perte est évaluée à $250,000.

Collision—Plusieurs personnes tuées.

Berlin, 19 septembre—Un train, à bord duquel se trouvaient des recrues qui revenaient des manœuvres de l'ariet a heurté un train de fret à Meppel Hanover.

Quatre des recrues ont été tuées et un grand nombre blessées. Douze des wagons dans lesquels se trouvaient les troupes ont été démolis.

L'accident a été causé par un rail qui a été déplacé.

Mutations dans l'armée.

Berlin, 19 septembre.— Plusieurs mutations dans l'armée et un grand nombre de nominations sont annoncées à Berlin.

Le général Pape sera fait, dit-on, commandant de toutes les troupes dans le Marken de Brandebourg, et le général Kaltenborn sera nommé au général Pape comme commandant des gardes.

Congrès littéraire et artistique international

Venise, 19 septembre—Le Congrès littéraire et artistique international, actuellement en session en cette ville, a décidé que les droits d'auteur doivent inclure le droit de traduction.

Le Congrès a émis le vœu que les Etats-Unis acceptent la Convention de Berne.

Le Sultan.

Constantinople, 19 septembre. — Le Sultan a refusé de sanctionner le protocole qui définit les droits de la Turquie dans la mer rouge, et que la Porte se proposait d'annexer à la Convention de Suez.

Le roi Milan et la reine Natalie.

Belgrade, 19 septembre. — Le procès en divorce du roi Milan et de la reine Natalie est fixé au 22 novembre.

Les incendiaires à l'œuvre.

Chicago, 19 septembre—Une dépêche de Spokane Falls, N. Y., dit que les incendies de dimanche et d'hier matin, œuvre évidente de la malveillance, ont provoqué ici une grande irritation. Un Comité de vigilance a été créé ; on fait l'offre de $1000 de récompense à qui fera arrêter les coupables. Tout homme aux allures équivoques est prié très poliment de déguerpir, sous peine de se faire pendre haut et court au premier arbre venu.

Dimanche, deux incendies ont éclaté dans des maisons où il n'y avait pas le moindre poêle. Lundi matin, au petit jour, une auberge prenait feu et ceux qui s'y trouvaient échappaient avec peine à la mort. Impossible de mettre la main sur les coupables ; plus tard, quatre autres incendies éclataient sur différents points de la ville.

Les incendies d'hier étaient moins sérieux. On avait aussi mis le feu dans le magasin d'habillements de Pierce ; quand on l'a découvert, il avait fait beaucoup de progrès ; il a fallu se donner beaucoup de peine pour sauver tout l'assortiment. Les pompiers n'avaient pas achevé entièrement leur besogne, au cet endroit, qu'une autre alarme était donnée. Cette fois, le feu était dans un hôtel de Main street. Là le feu était avancé, quand on l'a découvert. Ceux qui logeaient dans l'établissement ont été de la peine à s'échapper. L'incendie fit des progrès et s'étendit jusqu'à l'hotel Nevada et a une grande écurie. Les deux établissement ont été dévorés par les flammes. Hier soir, il y avait des patrouilles armées qui parcouraient les rues.

Si l'on découvre les coupables, ils ne vivront pas longtemps ; ils seront lynchés sur l'heure et sur place.

Les bars, les maisons de jeu ont été fermées. Après 10 heures, personne n'a le droit de paraître dans les rues, excepté les gardes.

Les pertes d'hier s'élevaient à $150,000.

Encore un bandit à l'ombre.

Chicago, 19 septembre—Une dépêche d'Albuquerque, Nouveau-Mexique, dit : Jim Carry a été, devant la cour du comté de Lincoln, reconnu coupable de l'assassinat de Foley, à White Oaks, l'hiver dernier. Il a été condamné à six ans de pénitencier.

Cette sentence met, au moins pour quelques années, un terme à la carrière publique d'un des bandits les plus notoires de l'Ouest. C'est lui qui avait tué l'acteur Ben Porter dans une bar, à San Antonio, Texas. Il avait figuré dans plusieurs vilaines affaires, depuis son arrivée dans nos parages.

C'est un bon ingénieur et il était employé comme tel dans une grande compagnie de homestead, à White Oaks, quand il commit son dernier meurtre.

Quand il était sobre, c'était le plus poli, le plus agréable des compagnons ; mais, une fois pris de boisson, c'était le plus dangereux des querelleurs.

Son avocat a demandé une nouvelle audition de cause. La cour l'a refusée. L'affaire va être portée devant la cour suprême.

WASHINGTON.

CONGRES

Sénat.

Washington, D. C., 19 sept—Le bill chinois a déjà été envoyé du Sénat à la Chambre ; il va être transmis au Président.

Washington, D. C., 19 septembre.—M. Edmunds, du comité des relations étrangères, rapporte le bill suivant : "Il est décrété que le président du sénat est requis de ne pas transmettre à la chambre des représentants l'acte (bill de la chambre) qui interdit la vente de travailleurs chinois aux Etats-Unis, jusqu'à ce que le sénat en ait décidé autrement." M. Edmunds demande la prise en considération immédiate de cette motion. M. Teller objecte à cette prise en considération immédiate et le bill est renvoyé à demain.

M. Edmunds a présenté une résolution conjointe allouant $100,000 pour être dépensée, sous la direction du Président des Etats Unis, pour secourir les victimes de la fièvre jaune dans l'Etat de la Floride. Il a demandé la discussion immédiate.

Il est évident, a-t-il dit, si l'on en croit les rapports qui nous arrivent et de la sévérité desquels on ne peut douter qu'une terrible épidémie sévit sur la Floride et que, de là, elle menace de s'étendre sur les Etats voisins. Il a résulté de grandes souffrances. Les fonds votés pour établir une quarantaine et un cordon sanitaire autour des localités frappées ne peuvent pas être employés en faveur des victimes. Il est vrai que les citoyens des Etats-Unis s'entendent entr'eux et contribuent, chacun en particulier, aussi généreusement que leurs moyens le leur permettent à secourir les malheureux ; mais il est mieux encore que la nation, au nom de l'humanité et du bien public, puise dans son trésor quelque somme d'argent pour secourir les malheureux et ceux qui ont dû abandonner leurs demeures, pour venir en aide aux communautés si cruellement éprouvées.

Il n'y a pas au monde de meilleur emploi à faire des fonds du trésor ; qu'on laisse donc la distribution de la somme votée à la discrétion et au zèle du président.

M. Brow a demandé pourquoi on se bornait à voter des fonds pour la Floride quand l'épidémie s'étendait dans d'autres Etats.

Le juge a refusé de parler de l'Angleterre et du Traité d'échange. Il ne voyait pas beaucoup de monde à Londres, sauf quelques avocats et quelques juges.

Explosion

Baltimore, Md., 19 septembre.—Une dépêche spéciale de Buckhannon, Ouest Virginie, annonce : La bouilloire de la scierie de A. M. Brown, à Point Mountain, a fait explosion hier après-midi.

M. Wm Brown, gérant de la scierie et fils du propriétaire, a été tué ainsi qu'un employé.

Election.

Augusta, Me., 19 septembre—Les retours complets officiels des élections dans le Maine ont été reçus au bureau du secrétaire d'Etat.—Le résultat donne à Burleigh, candidat républicain aux fonctions de Gouverneur 79,153 ; Putnam, démocrate, 61,018.

Fièvre Jaune.

Jacksonville, Floride, 19 Sept—Le bulletin officiel pour les 24 heures finissant le 19 septembre à 6 P. M., est comme suit : Nouveaux cas 156 ; décès 20. Total des cas jusqu'à date 1203 ; de décès 153.

Les décès sont :

W. H Moss, Wm Jacobs, Margarette Jones, Walter G. Farmer, Peter G. Lopez, M. Gorgian, Julia Jones, enfant de Nellie Fiers, Simon Grout, Mlle Edith Lynden, Mme Sherman, Mme McNear, M. Jacoby, Mme Cowley, Mme Odea, Mme H. E. Smith, Mlle Ida C. Haveland, James Graves, M. Slidell, Mme Foley.

Nouveaux cas : Mme Cooper, A. Parsons, Mabel Parsons, Mme A. Parsons, Mlle H. Geddings, John E. Clarke, Charles Enter, Henry Coborne, George B. Clachus, Frank Lopez, Mme A. W. Taylor, Maggie Johnson, Mme E. Martin, (inconnu), Helen Robinson, Mme Kibbes, Mme Adams, Henrietta Robinson, Augustus Haizi, Allen Ashley, Howard Painkett, Mme Painkett, Grover Painkett, Mme P. Johnson, Mme